Les publications en Sciences sociales à l'université Marien Ngouabi : une analyse des faiblesses dans la diffusion locale des savoirs

Aristide Mathieu Clotaire OKOKO*

Résumé
Le triptyque « Enseignement, Service à la communauté, Travaux de recherche » constitue la principale mission des institutions de l'enseignement supérieur. La troisième dimension de cette mission est assurée à l'université Marien Ngouabi, comme partout dans le monde, à travers plusieurs champs disciplinaires. Dans le domaine des Sciences sociales et humaines notamment, l'abondance des travaux est une évidence. Cependant, leur diffusion quasi-exclusive dans des supports peu accessibles et leur principale finalité apparente, à savoir, la promotion et l'inscription sur les listes d'aptitude aux différentes fonctions universitaires laissent transparaitre des faiblesses au niveau local, bornant ainsi la valorisation de ces savoirs à grande échelle. A travers la recherche documentaire, associée aux entretiens semi-directifs auprès d'enseignants et d'étudiants, cette étude se propose d'analyser ces facteurs limitants.

Mots-clés : Diffusion locale, Publications, Savoirs, Sciences sociales et humaines, Valorisation.

Abstract
The triptych "Teaching, Service to the community, Research work" constitutes the main mission of higher education institutions. The third dimension of this mission is ensured at Marien Ngouabi University, as everywhere in the world, through several disciplinary fields. In the field of social and human sciences in particular, the abundance of work is obvious. However, their almost exclusive distribution in poorly accessible media and their main apparent purpose, namely, promotion and registration on the lists of aptitude for different university functions, reveal weaknesses at the local level, thus limiting the valorization of this

*Maître-Assistant en Sociologie, Université Marien Ngouabi, Parcours type de Sociologie, Brazzaville (Congo).
E-mail : matokoko@hotmail.com

knowledge on a large scale. Through documentary research, associated with semi-structured interviews with teachers and students, this study aims to analyze these limiting factors.

Keywords: Local distribution, Publications, Knowledge, Social and human sciences, Valorization.

Introduction

La diffusion des savoirs scientifiques est à l'heure actuelle au cœur des préoccupations académiques. C'est ainsi qu'à l'occasion de la tenue du premier congrès international du Programme Thématique de Recherche (PTR) « Langues, sociétés, Cultures et Civilisations », qui a eu pour principal thème « Les sciences humaines et sociales face au devenir de l'Afrique : épistémologie (s), savoir (s) et pratiques », l'on s'est donné la tâche de revisiter cette question dans le contexte de l'université Marien NGOUABI, première institution d'enseignement supérieur au Congo (L. Moyen, 2022, p. 27), notamment en ce qui concerne la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH).

En effet, comme dans la quasi-totalité des institutions de recherche et d'enseignement supérieur, la recherche et la diffusion de ses résultats, le service à la communauté, l'enseignement et le service à la société, entre autres, sont les principales missions des enseignants-chercheurs de l'université Marien NGOUABI. Sur le plan de la recherche et de la diffusion des résultats en Sciences sociales et humaines au sein de cette université, l'abondance des publications est évidente, d'autant plus que chaque année, elle présente des candidats en vue de leur inscription sur les différentes listes d'aptitude à l'occasion des sessions du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Cependant, l'on a observé qu'une fois que ces publications scientifiques sont valorisées par l'inscription de leurs auteurs sur les différentes listes d'aptitude du CAMES, elles deviennent quasiment invisibles au niveau local. Autrement dit, la diffusion des publications qui ont permis aux enseignants-chercheurs de s'inscrire sur les listes d'aptitude du CAMES n'est quasiment pas assurée au niveau local, bornant par voie de conséquence leur valorisation sur le plan interne. Ces insuffisances sont observées aussi bien dans les supports de cours en bibliographie, à la bibliothèque universitaire que dans les bibliographies

des mémoires d'étudiants pourtant dirigés par les nominés du CAMES[1]. Ce constat interpelle et justifie ce travail qui consiste à analyser les faiblesses sous-tendant l'inefficacité de la diffusion locale des savoirs en Sciences sociales et humaines à l'université Marien Ngouabi, notamment à la FLASH. Dès cet instant, la question qui devient essentielle est celle de savoir, pourquoi observe-t-on la quasi-absence des références sur les publications d'enseignants-chercheurs en Sciences sociales et humaines dans les supports de cours et dans les bibliographies des mémoires d'étudiants à la FLASH ? Telle est la principale interrogation qui oriente cette contribution. L'hypothèse qui sous-tend cette interrogation est la suivante : pour le cas de l'université Marien Ngouabi en général, et particulièrement de la FLASH, ces publications sont essentiellement destinées au CAMES en tant qu'instrument garantissant la promotion et les avantages qui s'y rattachent.

Sur le plan méthodologique, cette recherche est spatialement limitée à la FLASH de l'université Marien Ngouabi ; établissement qui compte onze (11) parcours-types, anciennement appelés « Départements ». La collecte des données s'est réalisée au moyen de la recherche documentaire couplée de l'observation, de la visite de terrain et d'entretiens semi-directifs auprès de certains enseignants-chercheurs, de Responsables de parcours et auprès de trente (30) étudiants répartis par cycle (15 en cycle Licence et 15 en cycle Master).

1. Sciences sociales et humaines, diffusion locale et valorisation des savoirs : à propos du cadre conceptuel et de l'état de la question

Il est question ici d'éclairer la matière à traiter, au sens où l'entendait E. Durkheim (1986, p. 3). La matière à traiter ici ce sont les Sciences sociales et humaines, la diffusion locale des savoirs et la valorisation des savoirs.

Dans l'acception de cet article, les Sciences sociales et humaines renvoient aux disciplines scientifiques qui ont pour objet de s'intéresser, non pas à l'homme seul, mais aussi à des comportements sociaux qui ne peuvent se comprendre que par référence à l'existence d'un groupe

[1] Dans le cadre de notre recherche bibliographique, nous avons examiné 10 supports de cours en cycle Licence et 10 mémoires de Master aux parcours types de sociologie et de philosophie. Il a été constaté que les références bibliographiques sont exclusivement issues des publications d'auteurs d'origine étrangère.

humain (C. Dollo, J. R. Lambert, S. Parayre, 2020, p. 373). Elles désignent donc l'ensemble des disciplines scientifiques vouées aux investigations sur les activités, les comportements, les pensées et les intentions, les modes de vie, à l'évolution des êtres humains, dans le passé ou dans le présent. Elles étudient les humains et les sociétés.

La diffusion locale des savoirs s'entend dans le sens de faire connaître, vulgariser, rendre public, au niveau de l'institution de recherche d'attache ou de l'université d'attache de l'enseignant-chercheur.

La valorisation du savoir quant à elle, se donne à voir comme l'ensemble des activités ayant pour but d'augmenter la valeur des résultats de la recherche scientifique. Il s'agit, en général, de mettre en valeurs les connaissances ou résultats issus de la recherche. Dans ce sens, il convient de préciser que la valorisation du savoir ne se limite pas à la diffusion locale, mais peut s'étendre partout où l'intérêt des travaux publiés est reconnu et attesté.

À la vérité, la question de la diffusion de l'information scientifique est ancienne. Elle est abordée, dès 1942, par R. K. Merton (1942), fondateur de la sociologie des sciences. De nos jours, les progrès scientifiques ont contribué à faciliter la diffusion des résultats de la recherche scientifique qui se présente sous plusieurs formes : on note que les revues en versions dure et électronique sont des canaux de diffusion, constituant de ce fait, de véritables outils de valorisation des savoirs. A ces outils, s'associent également des manifestations scientifiques comme des conférences, des colloques, des tables rondes et des congrès. Le rôle que joue aujourd'hui la technologie numérique est, à cet égard, édifiant et crucial.

Au-delà de ces supports classiques de diffusion, des chercheurs d'horizons divers estiment que la valorisation de la recherche devrait faire partie d'une nouvelle mission des enseignants-chercheurs (I. Collin-Lachaud, G. Michel, 2020). Dans cette optique, ils soutiennent l'idée selon laquelle, des études de cas utilisées en cours devraient être construites sur la base des recherches entreprises par ces derniers. Cette démarche salutaire en matière de diffusion locale et qui mérite toute l'attention devrait intéresser les enseignants-chercheurs congolais évoluant sur le continent africain, cadre social encore très peu exploré dans le domaine des Sciences sociales et humaines.

En République du Congo, notamment à l'université Marien Ngouabi, ces supports de publication et de valorisation des savoirs scientifiques

existent et sont, pour le cas des revues, tenus et /ou contrôlés par les enseignants-chercheurs de rang A, à titre privé ou collectif[2].

Sur le plan institutionnel, la création de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVRI) en juin 2020 tente de participer à la diffusion et à la valorisation des publications scientifiques au niveau local. Placée sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, l'ANVRI a entre autres pour mission de :

- assurer la promotion de la recherche et de l'innovation ;
- promouvoir et encourager l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation à des fins économiques.

À ces titres, elle agit, entre autres :

- auprès des organismes de productions et des acteurs économiques isolés, cas de la valorisation économique et de protection de la propriété intellectuelle, cas de la valorisation intellectuelle et auprès et d'organismes d'innovation,
- à travers la publication d'articles, de revue et autres formes de documents en direction des utilisateurs en particulier et du public en général ;
- à travers toute autre forme de diffusion de l'information scientifique et technique issue des résultats de la recherche et de l'innovation : émissions radiodiffusées, débats publics, réunions scientifiques ;
- à travers la recherche des financements pour capitaliser certains résultats de la recherche et de l'innovation ;
- aider les entreprises congolaises à entreprendre toute opération utilisant les résultats de la recherche et de l'innovation ;
- contribuer à la mise en place et à la gestion des infrastructures physiques de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation comme centres d'essai et de démonstration, de vulgarisation de techniques et de technologies ;
- aider les petites et moyennes industries et les chercheurs isolés à s'insérer dans les partenariats ;
- créer un réseau de correspondants nationaux et internationaux en vue d'un échange d'informations technique et commercial, des contacts de

[2] Dans ce cas, il s'agit souvent d'un enseignant de rang A qui s'associe avec un réseau d'amis pour la production et la diffusion de la revue qui, matériellement, existe sous forme de tirés à part, pour les besoins du CAMES.

tous genres avec les entreprises et autres organismes œuvrant dans le domaine de la science et de la technologie ;
- participer à l'élaboration des programmes nationaux de recherche et de l'innovation ;
- créer un cadre d'accueil et d'accompagnement des acteurs du système national de la recherche et de l'innovation ;
- constituer une base de données référentielles sur les activités de recherche et d'innovation ;
- favoriser les synergies entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation.

Signalons que les ressources de l'ANVRI sont constituées par la dotation initiale de l'État ; la subvention de l'État ; les produits de ses prestations ; les contributions du fonds national de développement de la recherche et de l'innovation ; les dons et legs.

En dépit de toutes ces dispositions contenues dans la loi n°28-2020 du 17 juin 2020, portant création de cette agence de recherche, et selon les propos de son responsable administratif, « l'ANVRI ressemble à un garage où l'on vient déposer toute sorte d'épaves qui ne servent plus à rien »[3]. En effet, de la visite de terrain sur le site et de l'entretien avec le responsable administratif de la structure, il ressort que depuis sa création, l'ANVRI n'a jamais été normalement subventionnée comme une véritable agence de valorisation de la recherche. Les ministres successifs arrivent ici dès leur entrée en fonction et puis, plus rien. Ces vieux ordinateurs là sont des dons et ne fonctionnent plus. J'utilise mon propre ordinateur pour mes propres travaux de recherche. Nous n'avons pas de bibliothèque digne de ce nom et la presque totalité des documents qui sont entreposés là sont des projets à l'abandon[4].

Au regard de ces données, il est clairement établi que la question de la diffusion locale des savoirs au Congo, d'une manière générale, est préoccupante à plusieurs égards. Mais qu'en est-il de cette problématique au niveau de la FLASH de l'université Marien Ngouabi ?

[3] Entretien avec le responsable administratif de l'ANVRI en février 2023 à Brazzaville.
[4] Entretien avec le responsable administratif de l'ANVRI en février 2023 à Brazzaville.

2. État et faiblesses de la diffusion locale des savoirs en Sciences humaines et sociales à la FLASH de l'université Marien NGOUABI

Il a été indiqué précédemment que la FLASH de l'université Marien Ngouabi compte onze parcours-types[5]. Chaque année, cette faculté présente des candidatures aux différentes sessions d'évaluations des enseignants-chercheurs qu'organise le CAMES. C'est dire que la vitalité de la recherche scientifique en son sein est une évidence. Les supports de publications comme les *Annales de la FLASH* et bien d'autres revues scientifiques spécialisées et/ou pluridisciplinaires répondant aux critères CAMES ne font nullement défaut. D'ailleurs, ils sont en constante augmentation, pour répondre aux nombreuses sollicitations locales et internationales en matière de publication des textes scientifiques.

Cependant, ces publications, produites et reproduites localement ne sont pas mises en valeur. Elles ne sont quasiment pas connues dans les salles de classe comme études de cas. Dans les cycles Licence et Master, l'enquête menée a permis de constater que dans leur ensemble, les enseignants-chercheurs interrogés au cours des entretiens semi-directifs ne mentionnent pas les résultats de leurs propres travaux de recherche. Ce fait est par ailleurs corroboré en observant dans les bibliographies des supports de cours. En *Sociologie de la maladie* par exemple, certaines réalités vécues dans le continent sont expliquées à travers les productions scientifiques d'auteurs non africains. Dès qu'on est inscrit sur une liste d'aptitude au CAMES, les résultats de la recherche sont rangés dans les tiroirs ; et on en produit d'autres pour l'inscription sur une prochaine liste.

Des entretiens avec des enseignants-chercheurs, il ressort aussi que la plupart d'entre eux préfèrent participer aux manifestations scientifiques organisées en dehors du pays. Beaucoup d'enseignants de rang A du CAMES n'ont jamais présenté de communication localement, c'est-à-dire au sein de leur institution universitaire d'attache, préférant toujours aller hors du pays.

[5] L'unité de base de l'université Marien Ngouabi chargée d'enseigner une discipline spécifique (ex : philosophie, sociologie, histoire, etc.) et d'y mener des recherches est appelée Parcours-type, au lieu de Département comme partout ailleurs en Afrique et dans le reste du monde.

Le tableau ci-après présente la situation concernant cinq (05) cas d'enseignants de rang magistral évoluant au niveau Master et qui ont fait des communications au cours de la période 2019-2022.

Tableau n° 1 : Répartition des participants aux colloques/congrès selon les lieux de participation de cinq (05) enseignants-chercheurs de rang magistral évoluant à la FLASH au cours de la période 2019-2022

Enseignant (N°)	**Lieux de participations**[6]	**Nombre de participations**	**Total interne**	**Total externe**
1	Brazzaville	1	1	5
	Libreville	2		
	Abidjan	0		
	Bouaké	1		
	Cotonou	2		
2	Brazzaville	0	0	3
	Libreville	1		
	Abidjan	1		
	Bouaké	0		
	Cotonou	1		
3	Brazzaville	0	0	5
	Libreville	2		
	Abidjan	1		
	Bouaké	1		
	Cotonou	1		
4	Brazzaville	1	1	5
	Libreville	1		
	Abidjan	2		
	Bouaké	1		
	Cotonou	1		

[6] Ces cinq villes africaines sont sélectionnées du fait qu'elles ont été les plus citées par les enseignants comme des lieux facilement accessibles pour l'organisation des colloques ou congrès scientifiques.

5	Brazzaville	0	0	4
	Libreville	1		
	Abidjan	1		
	Bouaké	1		
	Cotonou	1		

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données recueillies au cours des entretiens, Brazzaville, 2023.

Les résultats du tableau ci-dessus indiquent une prédominance des participations à des rencontres scientifiques hors du pays de l'institution d'attache des enseignants-chercheurs. Ce fait corrobore l'idée soutenant la prééminence de ce type de participation pour le CAMES au détriment des participations à des rencontres scientifiques au plan local.

En dehors des résultats sus-indiqués dans le tableau ci-dessus, la même réalité transparait dans les extraits de discours recueillis auprès d'enseignants-chercheurs qui édifient davantage à ce sujet.

3. Quelques extraits de discours recueillis auprès d'enseignants-chercheurs de la FLASH

Les entretiens avec les enseignants-chercheurs ont essentiellement porté sur l'utilité de leurs publications et sur l'absence de celles-ci dans les supports de cours et dans les mémoires d'étudiants. Les extraits de discours présentés sous forme de cas ci-après résultent de ces entretiens.

Cas 1 :

« Je fais de la recherche pour le CAMES. Il faut avancer pendant que les autres avancent. On enseigne à l'université pour faire carrière et celle-ci dépend énormément de la promotion au CAMES. C'est la seule institution qui nous valorise. Quand j'ai été recruté en 2012, le professeur X m'a fait venir chez lui et m'a beaucoup conseillé au sujet de la carrière universitaire. Aujourd'hui je suis Maître de conférences et c'est très avantageux sur plusieurs plans (…). Je publie pour le CAMES et non pas pour enrichir mes cours. Et puis, ce sont les cours que le professeur X m'avait donnés que je suis en train d'enseigner. Si

je me mettais à les enrichir avec les résultats de mes recherches, c'est comme si je corrigeais le professeur. Il ne va pas aimer ça ».

Cas 2 :

« Je publie pour le CAMES d'abord. Je travaille aussi pour participer aux colloques, parce que c'est important pour le CAMES. Mon ambition c'est devenir professeur titulaire en moins de 10 ans à partir de ma date de recrutement. S'il faut attendre encore, je vais perdre le temps pour rien. Tant qu'on a la volonté, il faut foncer. Avec la promotion au CAMES, on gagne en respect et financièrement aussi. Pour nous autres qui ne rêvons pas de carrière politique, la meilleure façon de se faire connaitre et d'être considéré, c'est la promotion au CAMES. (…). Nous enseignons ce que les autres ont découvert. Je ne peux plus faire des recherches pour changer ou proposer une définition de la philosophie par exemple. Cela a déjà été fait. Les sujets de réflexion ont déjà été abondamment traités par les Platon, Aristote et autres. C'est ce qu'on enseigne. On va encore ajouter quoi ? Qu'est-ce qu'ils n'ont pas prévu que nous pouvons encore ajouter ? ».

Cas 3 :

« Mon cher, moi je publie pour mon avancement et ma promotion. Ce n'est pas bon de faire valoir ses droits à la retraite au grade d'assistant par exemple. Aujourd'hui, la promotion par le CAMES est connue dans tout le pays et si tu n'avances pas en grade, les gens vont raconter et te traiter de paresseux. Je pense qu'il faut avancer au même moment que les autres. Voilà pourquoi je publie. Ensuite, accéder à une fonction administrative à l'université nécessite quand même le grade. La promotion au CAMES est aussi avantageuse financièrement. Le salaire augmente, les primes également. Par le CAMES, on gagne aussi en notoriété. Le reste, les cours ou que l'on soit cité dans les mémoires des étudiants, on n'a pas besoin de ça. Si un étudiant te cite dans son mémoire, ça va te rapporter quoi ? ».

Cas 4 :

« Le grand X a fait valoir ses droits à la retraite au grade d'Assistant. Là il revient enseigner comme chargé de cours, seulement par nécessité. Cela ne l'honore pas du tout. S'il avait pensé aux publications, il serait encore en activité normalement. Il n'est pas bon de commettre cette erreur. Voilà pourquoi je publie pour le CAMES (…). Les enseignements, ce sont les connaissances et les théories que les autres ont laissé. Nous nous basons sur ces apports pour préparer nos cours. Nos publications vont venir là faire quoi ? Et puis s'agissant des mémoires, nombreux passent leur temps à plagier. S'ils nous citent, tant mieux. Mais pour l'instant je travaille d'abord pour le CAMES, mais pas pour être cité. Ce n'est pas ma préoccupation ».

Cas 5 :

« J'écris et produis des publications pour la promotion au CAMES. C'est la raison fondamentale. Être gradé par le CAMES donne d'énormes avantages sur plusieurs plans : administratif, professionnel et même au plan financier. Socialement aussi on gagne en respect et en notoriété. N'oublions pas que pour avoir un poste administratif à l'université, le grade est important. C'est un peu comme à l'armée où le supérieur en grade occupe toujours le plus grand poste de responsabilité (…). Pour le deuxième volet de votre question, les cours que je fais ne sont pas toujours du même champ que mes publications. Voilà pourquoi dans mes bibliographies, je ne me cite pas. De toutes les façons, la science et ses théories ont été élaborées et développées depuis longtemps. Notre but c'est de les apprendre aux étudiants. Nous n'allons plus rien inventer ».

Ces quelques extraits de discours tirés des entretiens réalisés avec certains enseignants-chercheurs de la FLASH renseignent sur plusieurs aspects inhérents à leurs publications et à leur participation aux évaluations du CAMES.

Comme annoncé plus haut, les entretiens ont été réalisés aussi avec certains étudiants en cycle Master. Ceux-ci étaient focalisés sur l'accessibilité et la disponibilité des publications d'enseignants dans le cadre de leurs travaux de mémoire. La principale question était la suivante : quel peut être le pourcentage des publications d'enseignants-

chercheurs de votre université et de chercheurs d'ailleurs dans la bibliographie de votre mémoire de master ? Le tableau ci-après présente synthétiquement l'état des lieux concernant cinq (05) étudiants arbitrairement sélectionnés par nos soins, dont trois en sociologie et deux en philosophie en 2022.

Tableau n° 2 : Répartition des pourcentages entre les publications internes et externes[7] dans les bibliographies des mémoires selon cinq (05) étudiants de la FLASH au cours de l'année 2022.

Etudiants (N°)	Parcours Type	Publications internes	Publications externes
1	Sociologie	30%	70%
2	Sociologie	20%	80%
3	Sociologie	20%	80%
4	Philosophie	10%	90%
5	Philosophie	10%	90%

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données recueillies au cours des entretiens et de la recherche documentaire, Brazzaville, 2023.

Dans le tableau ci-dessus, les résultats présentés indiquent la prédominance des publications externes dans les bibliographies des mémoires d'étudiants. La parole a été donnée aux étudiants pour donner leur avis sur les faiblesses liées à la diffusion locale des savoirs scientifiques en Sciences sociales et humaines à la FLASH. Et en approfondissant la lecture des données du tableau, il était aussi question de savoir ce qu'ils pensaient des productions scientifiques de leurs enseignants et pourquoi ces publications ne sont pas localement valorisées dans les travaux de mémoires. À travers les extraits de discours ci-après, les rationalités qui sous-tendent cet état de fait sont mises en évidence.

[7] Au sens du présent article, les termes « publications internes » et « publications externes » signifient respectivement, publications des chercheurs locaux et publications des chercheurs étrangers.

4. Quelques extraits de discours recueillis auprès de certains étudiants de la FLASH

Cas 1 :

« Nous ne savons pas pourquoi certains enseignants cachent leurs publications. Lorsqu'on demande de lire certains de leurs travaux, ils vous donnent des rendez-vous, mais qui ne sont jamais respectés. Et on finit par laisser tomber. Il y en a qui sont plus connus à l'extérieur que dans leur propre pays ».

Cas 2 :

« Je voulais lire la thèse d'un prof, et quand je la lui demande, il me laisse entendre que je n'avais pas de niveau pour la comprendre. Et que si je voulais lire, je dois aller dans les bibliothèques. Ici, les enseignants font de la rétention de l'information. Depuis que je suis à la FLASH, la seule conférence à laquelle j'ai assisté c'était celle du Doyen. Depuis plus de deux ans aujourd'hui, on n'a plus organisé une conférence à la FLASH ici, mais les enseignants vont au CAMES et reviennent avec des grades ».

Cas 3 :

« Depuis que je suis étudiant, j'ai vu la thèse de monsieur Y. Elle était déposée dans le bureau du responsable de parcours et il y avait des indications comme « interdit de prêt ». J'ai compris qu'on ne pouvait même pas toucher ce document. Ensuite, depuis plusieurs années déjà, les conférences ne sont plus organisées à la FLASH. On entend seulement dire que tel professeur est allé en Bénin, au Togo, au Cameroun pour participer à un colloque. On ne sait pas ce qu'ils vont présenter là-bas ».

Cas 4 :

« Je suis inscrit à la FLASH depuis la première année et suis actuellement en année de Licence. En trois années, dans cet établissement, je n'ai jamais vu ni entendu un professeur nous parler de

ses travaux de recherche. L'un de ces professeurs, par exemple, nous parle seulement de sa thèse soutenue en France. Son cours en première année n'a jamais changé. Même en troisième année où il enseigne la Sociologie rurale, il prend toujours des cas des sociétés rurales d'autres pays. On nous parle par exemple des peuples de l'océan Pacifique étudiés depuis longtemps par les chercheurs occidentaux ».

Cas 5 :

« Quand j'ai commencé à faire des recherches en vue de la rédaction de mon mémoire de Master, le directeur de mon mémoire m'a donné une bibliographie, en me demandant de lire d'abord certains ouvrages. Cette bibliographie ne contenait pas un seul auteur congolais. Même ses propres publications n'y étaient pas mentionnées. Est-ce qu'on peut diffuser et valoriser les productions scientifiques en faisant de la sorte ? Je ne pense pas que ce soit le cas ».

À travers cet ensemble de verbatim recueilli auprès d'étudiants de la FLASH, il ressort que la diffusion locale des savoirs scientifiques issus des travaux de recherche des enseignants-chercheurs n'est pas assurée.

5. Analyses des faiblesses dans la diffusion locale des savoirs en sciences sociales et humaines et défis à relever

Au regard des données ci-dessus présentées, on peut soutenir la possibilité, pour les enseignants-chercheurs de la FLASH, notamment les spécialistes en Sciences sociales et humaines, de diffuser localement leurs travaux de recherche par des études de cas intégrés dans les cours, mais aussi, à travers l'encadrement des travaux de mémoires, en fournissant aux étudiants une bibliographie basée sur les publications des enseignants-chercheurs concernés, comme cela se fait sous d'autres cieux.

Cette noble mission incombe véritablement aux enseignants-chercheurs qui, en réalité, sont les premiers diffuseurs de leur propre production scientifique. Cependant, en dépit de l'existence des mécanismes institutionnels et scientifiques, cette mission est contrariée par des facteurs multiples et variés qui méritent d'être mis en évidence.

5.1. Les facteurs institutionnels et organisationnels comme frein à la diffusion locale des savoirs

La création de l'ANVRI en 2020 a été salutaire pour la diffusion locale des savoirs scientifiques, au regard des missions qui lui sont attribuées. Elle a été la matérialisation de la volonté des autorités politiques et scientifiques du Congo dans le processus de capitalisation des acquis de la recherche scientifique. Cependant, depuis sa création, cette agence peine à dérouler ses activités par manque de subventions.

Un autre verrou est le manque de rencontres scientifiques à la FLASH. Pendant plusieurs années, cette faculté n'a plus organisé ce type de rencontres pour permettre une diffusion locale des savoirs. Cependant, les enseignants-chercheurs privilégient les mêmes types de rencontres à l'international qui, pour eux, constituent une meilleure valeur ajoutée pour le dossier du CAMES. Et donc, les profits générés par le CAMES à travers l'inscription sur une liste d'aptitude restent une motivation fondamentale expliquant le pourquoi des publications. L'analyse de F. Sita (2014, p. 65-66) est, à cet égard, édifiante lorsqu'il écrit :

> A contrario, la culture organisationnelle actuelle de nos universités africaines, beaucoup plus guidée par des intérêts économiques, est de plus en plus contaminée par le pouvoir et l'influence croissants du commerce et du profit.

Par ailleurs, il convient de mentionner ce que l'on pourrait désigner par les contradictions entre les champs d'étude et les enseignements dispensés. En effet, la répartition des enseignements dans certains parcours de la FLASH n'obéit pas aux champs disciplinaires des enseignants-chercheurs. Un spécialiste de la sociologie de la santé dont les publications relèvent de ce champ peut se voir attribuer l'enseignement de Sociologie économique. Dans ces conditions, ces travaux qui ne cadrent pas avec l'enseignement dispensé ne peuvent en aucun cas servir d'étude de cas. Ces contradictions ne sont pas de nature à favoriser la diffusion locale du savoir scientifique.

Cette réalité est valable lorsqu'il est question de la direction des travaux de mémoire en année de Master. Par manque et /ou insuffisance de spécialistes en épistémologie, par exemple, on peut attribuer la

direction d'un mémoire de ce champ à un historien de la philosophie. Dans ces conditions, le directeur de mémoire désigné peut se trouver dans l'impossibilité de fournir une bibliographie basée sur ses propres publications à son étudiant. Ces pratiques qui ont cours à la FLASH contribuent également à freiner la diffusion locale des savoirs.

5.2. Les déterminants socioculturels limitant la diffusion locale des publications scientifiques

En considération des données recueillies, ces déterminants sont, pour l'essentiel, sous-tendus par les dispositions du CAMES tendant à privilégier les modes classiques de diffusion du savoir scientifique au détriment de la diffusion locale. En effet, selon les enseignants chercheurs interrogés, la prise en compte des publications des enseignants chercheurs dans des supports de cours n'est pas érigée en un critère fondamental dans l'appréciation des dossiers de candidature au CAMES. Par conséquent, l'utilité de ces publications n'apparaît que dans le cas où elles sont considérées dans les dossiers de candidature, dans la mesure où une fois inscrit sur une liste d'aptitude, l'enseignant-chercheur estime que ces publications ne servent plus à rien, sauf dans la participation aux colloques organisés au niveau international.

Un autre fait à retenir, comme frein à la diffusion locale des savoirs scientifiques, c'est l'absence de supports de diffusion sur le marché. Pour l'enseignant-chercheur, généralement, le tiré à part suffit. Or les étudiants n'y ont pas facilement accès à cause de ce qu'ils appellent « la rétention ». Peu d'enseignants mettent leurs documents (tiré à part) à la disposition des étudiants pour effectuer des photocopies.

Il s'agit là d'un certain nombre d'éléments factuels qui participent à bloquer la diffusion locale des savoirs au sein de nos institutions académiques. Ces faits méritent une attention particulière et constituent un défi pour tous les acteurs soucieux du développement des sciences sociales et humaines au sein des universités du continent.

Au regard de ce qui vient d'être dit, la diffusion locale des savoirs en Sciences sociales et humaines présente des faiblesses à l'université Marien Ngouabi en général, et à la FLASH en particulier. Ces faiblesses s'expriment aussi bien au plan individuel, en considérant les acteurs individuels que sont les étudiants et les enseignants-chercheurs, qu'au

plan institutionnel et / ou organisationnel, en référence à la gestion administrative dans sa dimension académique.

Conclusion

Cette contribution qui n'est pas exhaustive en l'objet qu'elle présente a tenté d'identifier les déterminants qui limitent la diffusion locale des publications des enseignants-chercheurs à la FLASH. Il ressort après analyse que les déterminants limitant cette diffusion locale sont de plusieurs ordres. Outre les faiblesses constatées au plan institutionnel, la dimension socioculturelle n'est pas en reste. À cela s'associe la pratique dite de la « rétention » qui, en fait, est selon les étudiants, préjudiciable à la vulgarisation des résultats des travaux de recherche à la FLASH.

En dehors des canaux classiques de diffusion et de valorisation des savoirs, l'enseignement reste un canal indiqué dans la diffusion locale des savoirs. En cela et au regard des habitudes classiques massivement adoptées jusqu'ici, l'utilisation des études de cas issues des résultats des recherches localement menées, adossées aux théories classiques élaborées depuis des siècles reste l'un des schémas appropriés pour la diffusion locale des savoirs en Sciences sociales et humaines.

Il s'agit donc aussi d'un défi à relever par les praticiens et spécialistes des Sciences sociales et humaines de la FLASH de l'université Marien Ngouabi. Ce défi consiste vulgariser et à mettre en valeur les productions scientifiques aussi bien par l'organisation des réunions scientifiques que dans l'intégration, comme étude de cas, dans les supports de cours à tous les paliers de l'enseignement supérieur.

Bibliographie

CHERIFA Boukace-Zeghmouri et HANS Dillaerts, 2018, « Information scientifique et diffusion des savoirs : entre fragmentations et intermédiaires », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (En ligne),15 /2018, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 19 avril 2023.
URL :http://journals.openedition.org/rfsic/5522;DOI:http:doi.org/10.4000/rfsic.5522.

DOLLO Christine, LAMBERT Jean-Renaud et PARAYRE Sandrine, 2020, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 6e éd.

DURKHEIM Emile, 1986, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadruge/PUF, 22e éd.

FERREOL Gilles, GAUCHE Philippe, DUPREZ Jean-Marie, GADREY Nicole et SIMON Michel, 1995, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 3è éd.

Loi n°28-2020 du 17 juin 2020 portant création de l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation.

MOYEN Lagui, 2022, *Pour une communication responsable à l'université Marien Ngouabi*, Paris, L'Harmattan.

SITA François, 2014, « Problèmes éthiques à l'université Marien Ngouabi », Fidèle Moukamba, Grégoire Ossebi, David Mavouangui et Marie-Geneviève Maloumbi (sous la dir. de), *Éthique et gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p. 61-74.